

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit février deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Nadine MAGY, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

2011 – 021 : RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2010-117 du 27 décembre 2010 portant modification du tableau des effectifs,

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'adjoint administratif en charge de l'accueil des usagers de l'espace Aqua'Noblat pour assurer un bon fonctionnement du service. Il est donc proposé de transformer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet en poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet.

Monsieur le Président indique que le décret n° 2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux prévoit la fusion des cadres d'emplois territoriaux de contrôleurs de travaux et de techniciens supérieurs au sein d'un unique cadre d'emplois de la catégorie B technique : le cadre d'emplois des techniciens territoriaux. Ce nouveau cadre d'emplois emporte la disparition des cadres d'emplois de contrôleurs et de techniciens supérieurs. Il est donc proposé les modifications suivantes :

- ✓ Transformation d'un poste de contrôleur de travaux à temps complet en poste de technicien à temps complet ;
- ✓ Transformation d'un poste de technicien supérieur à temps complet en poste de technicien de deuxième classe à temps complet.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Autorise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes de Noblat.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2010 – 117

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 février 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 15.02.2011

Publié ou notifié

Le : 09.02.2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Ressources Humaines- Tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 15/02/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 15/02/2011

Numéro de l'acte : 2011-021 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110208-2011-021-DE

Date de décision : 08/02/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

**Communauté de Communes de Noblat
Tableau des effectifs - 08 février 2011**

GRADES	Temps complet	Temps non complet	Cumul
Ingénieur Territorial (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	6		6
Technicien principal 2ème classe	1		1
Technicien	1		1
Assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique		12	12
Educateur Jeunes Enfants		1	1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2
Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Adjoint technique de 1ère classe	1		1
Adjoint technique de 2ème classe	6	3	9
Adjoint administratif de 2ème classe	4	1	5
Adjoint animation de 2ème classe	2	1	3
Agent social 2ème classe	2	2	4
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1	1
TOTAL	30	21	51